

# CORRIGE ENTREPRISE BERNON

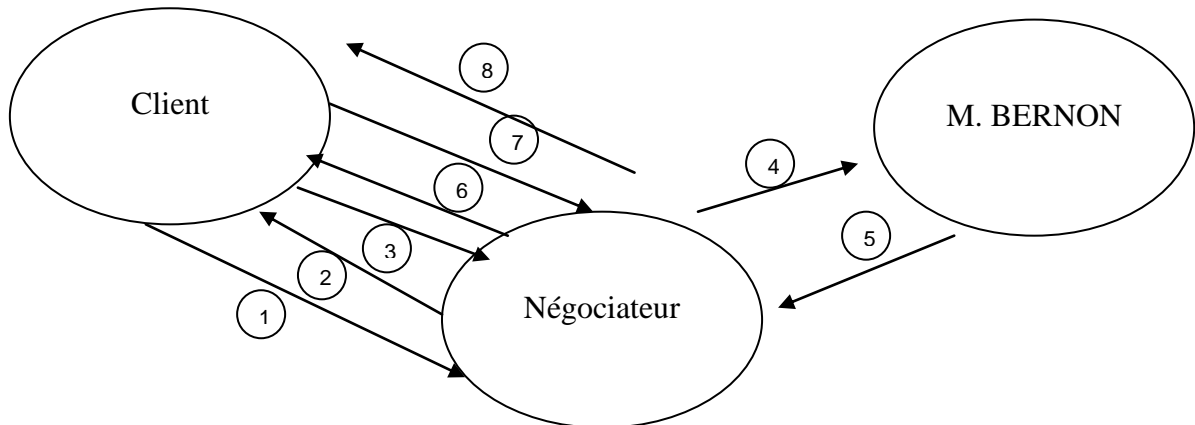
## BARÈME

DOSSIER 1 (20 points)				
	1 <sup>ère</sup> Partie (10 points)			
		1.1		4
		1.2		3
		1.3		1
		1.4		2
	2 <sup>ème</sup> Partie (10 points)			
		1.5		4
		1.6		2
		1.7		3
		1.8		1
DOSSIER 2 PARTIE (20 points)				
	1 <sup>ère</sup> Partie (8 points)			
		2.1		6
		2.2		2
	2 <sup>ème</sup> Partie (12 points)			
		2.3		4
		2.4		6
		2.5		2
				TOTAL

## PREMIER DOSSIER

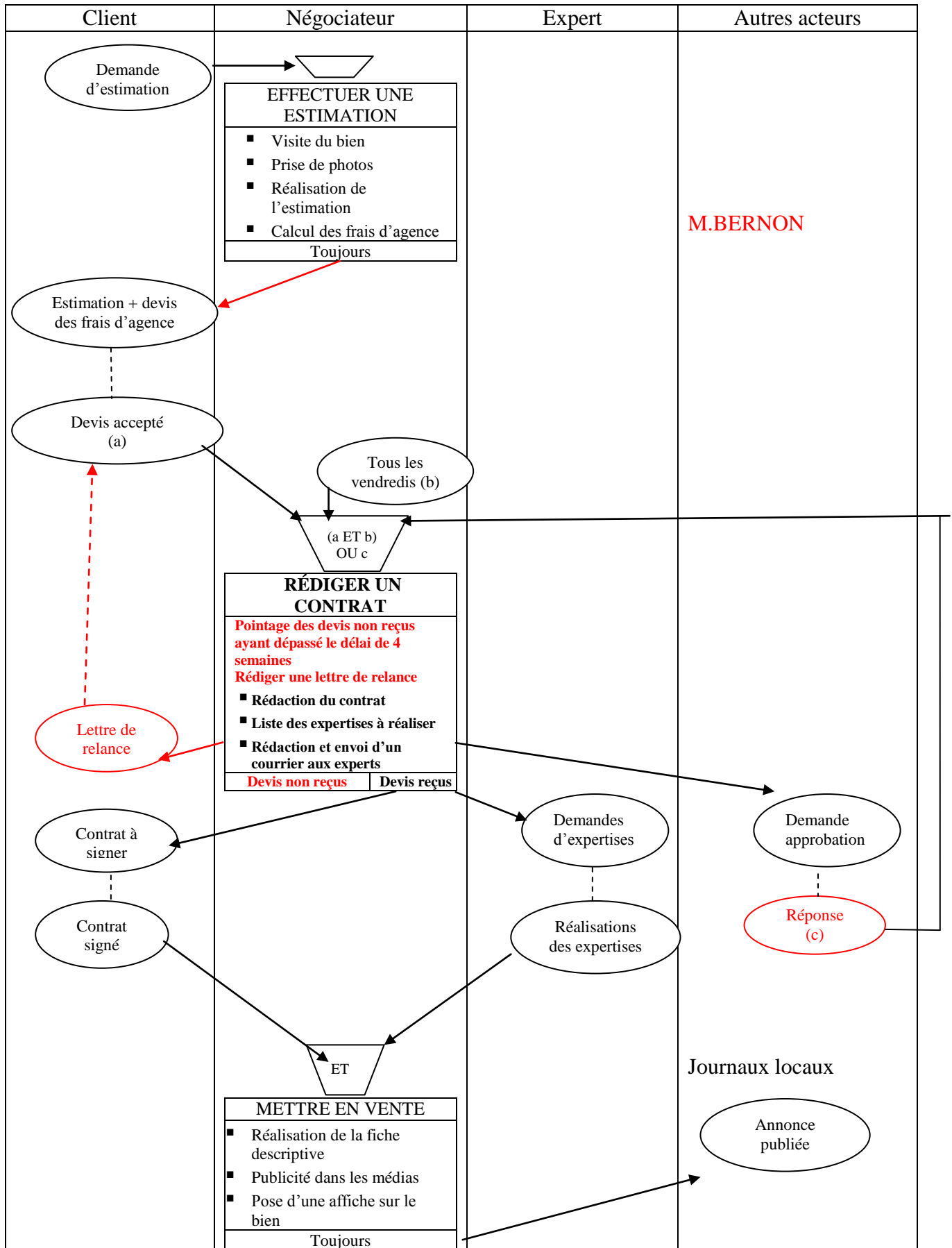
### 1<sup>ère</sup> Partie : Développement d'une nouvelle activité

#### 1.1 Réaliser le diagramme de flux concernant l'activité vente de biens.



1	Contact et prise de rendez-vous
2	Devis
3	Devis accepté par le client
4	Contrat
5	Contrat signé par M. BERNON
6	Demande signature au client du contrat
7	Contrat signé
8	Envoi d'un exemplaire signé.

**1.2 Compléter l'extrait du schéma événements-résultats de l'activité « Mise en vente de biens immobiliers ».**



2<sup>ème</sup> partie : Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle gestion des fichiers.

**1.3 Raisons des 2 messages d'erreur**

**1<sup>er</sup> message** - M.Bernon a voulu saisir un nouveau client mais cette création a été refusée car l'identifiant expert numéro 2 existe déjà pour un autre client. L'identifiant expert étant la clé primaire de cette table, tout doublon est interdit.

**2<sup>ème</sup> message** - On ne peut supprimer un client qui possède des immeubles enregistrés dans la table Biens. Cause : contrainte de clé étrangère qui empêche la suppression d'un enregistrement si un enregistrement d'une autre table en dépend (contrainte d'intégrité référentielle).

**1.4** Non, on ne peut pas consulter plusieurs experts car la relation qui lie les tables experts et expertises nous indique qu'une expertise ne peut être réalisée que par un et un seul expert.

**1.5** Écrire en langage SQL la requête suivante :

Quelles sont les coordonnées des biens du client MARTIN ?

```
SELECT BIENS*, NomClient
FROM CLIENTS, BIENS
WHERE CLIENTS.idClient = BIENS.idClient
AND NomClient = « MARTIN » ;
```

**1.6** Il manque la sélection « sécurité électrique » sur le libelle expertise

```
SELECT NomExpert, idBien
FROM EXPERTS, EXPERTISES
WHERE EXPERTS.idExpert. = EXPERTISES.idExpert
AND idBiens = 201009123
AND libelleExpertise = « sécurité électrique » ;
```

## DOSSIER 2

### 1<sup>ère</sup> Partie : Mise en place d'un réseau

#### 2.1. Note

##### **La mise en réseau en relation des réseaux séparés permet :**

- Le partage des ressources (fichiers, applications, matériels, connexion à internet...)
- La communication entre personnes (courrier électronique, travail collaboratif, discussion en direct...)
- La garantie de l'unicité de l'accès à l'information (base de données en réseau)
- ...

##### **Les risques d'une mise en réseau sont**

- Les risques externes : Intrusions malveillantes pour consulter des documents confidentiels, pour détruire des données ou paralyser le système informatique (virus, logiciels espions, spam (pourriels)...) )
- Les risques internes : Accès à des sites internet non sécurisés, communication de renseignements confidentiels, perte de la confidentialité sur les identifiants et mots de passe, mots de passe trop simples, erreur de manipulation, de paramétrage...

Les mesures à prendre pour réduire ces risques :

- Utiliser un antivirus et le mettre régulièrement à jour.
- Installer un spyware (espioniciel, contre les logiciels espions), un anti spam.
- Former le personnel pour éviter les conduites à risque.
- Rédiger une charte informatique qui sera signée par le personnel.
- Sécuriser l'accès au réseau (Réseau Wifi notamment).
- Réaliser des sauvegardes en double dans des endroits différents.

**2.2** L'adresse de la passerelle est erronée. Celle-ci devrait être 192.168.212.254.

### 2<sup>ème</sup> Partie : Utilisation d'une plateforme collaborative

**2.3** Expliquer, en donnant des exemples, l'utilisation que l'entreprise pourrait faire d'une plateforme collaborative.

- Utilisation d'agendas personnels et partagés (pour le partage des visites de biens immobiliers situés en zone limitrophe)
- Annuaire de contacts (pour mise en commun des experts par exemple)
- Gestionnaire de fichiers (partage des fichiers clients, biens, experts)
- Forum (par exemple pour évaluer un bien en cas de doute)
- Messagerie (dépôt de message entre agences)
- Tableau de bord (Actualités et nouveaux éléments)
- ...

## 2.4 Note de service pour donner des conseils dans le choix d'un mot de passe.

Le mot de passe informatique permet d'accéder à l'ordinateur et aux données qu'il contient. Il est donc essentiel de savoir choisir des mots de passe de qualité, c'est-à-dire difficiles à retrouver à l'aide d'outils automatisés, et difficiles à deviner par une tierce personne.

- Évitez les mots de passe trop simples : prénoms, "azerty", "toto", etc. Ils sont trop faciles à découvrir. De même, ne reprenez pas l'intitulé de votre compte ou une partie de cet intitulé dans votre mot de passe.
- N'utilisez pas des informations connues par vos proches : votre lieu d'habitation, votre nom de jeune fille, votre date de naissance, le nom de votre animal de compagnie, etc. Ce genre de mot de passe est en effet très facile à deviner pour quelqu'un qui vous connaît un peu.
- Mélangez de préférence lettres, chiffres et caractères spéciaux (!#\$%\_-). Les pirates informatiques utilisent en effet des programmes informatiques pour percer les mots de passe : tester un à un les mots du dictionnaire ne leur pose pas de problème.
- Alternez minuscules et majuscules, pour renforcer le niveau de sécurité de votre mot de passe.
- Proscrivez les accents dans vos mots de passe
- Essayez de ne pas oublier vos mots de passe ! Dans certains cas, il est possible de les récupérer, mais parfois c'est impossible.
- Nous vous conseillons de noter sur une feuille volante que vous garderez dans un tiroir de votre bureau (de préférence fermé à clé) les codes associés à vos comptes.
- Si vous le pouvez, changez votre mot de passe régulièrement (tous les 6 mois idéalement)
- N'utilisez pas le même mot de passe pour tous vos comptes. Un pirate arrivant à l'intercepter (ou un webmaster malhonnête) aurait alors accès à tous vos services. Si vous avez peur de ne pas vous y retrouver, créez votre mot de passe en utilisant une racine constante (toto par exemple) et ajoutez-y un suffixe lié au service que vous utilisez, par exemple les 3 premières lettres du nom du site (ce qui vous donne totohot pour votre mot de passe Hotmail, totogma pour votre mot de passe Gmail, etc.)
- Si vous partagez votre ordinateur avec quelqu'un, ne cochez pas la case "Se souvenir du mot de passe" dans les préférences de votre logiciel de mail, ni dans votre navigateur Internet. Ne l'inscrivez pas non plus à côté de votre ordinateur.

## 2.5 Solutions pour améliorer la gestion des fichiers :

- Instituer une règle de nommage des fichiers qui soit respectée par tous.
- Élaborer une arborescence pour faciliter le classement et la recherche.
- Les données personnelles n'ont pas à figurer dans les dossiers professionnels.